

Durée

5 jours (35 heures)

Public

Membres ou futurs membres
du CHSCT

Objectifs

Cerner les différentes attributions du CHSCT, les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat.

Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions.

Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Envoi d'un questionnaire aux participants, 3 semaines avant la formation permettant ainsi l'individualisation des apports.

Présentation théorique en interaction avec les stagiaires.

Ateliers : travaux sur documents et mises en situation.

Remise d'un support papier relié avec les documents obligatoires.

Evaluation

Quiz d'auto-évaluation

Intervenant

Formateur consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale.

Lieu

Chez EvryWare ou sur site Client.

JOUR 1 : FONDAMENTAUX ET PRINCIPES GENERAUX

- **Rappel des fondamentaux**
 - Les 9 principes généraux de prévention
 - L'obligation de sécurité de résultat du chef d'entreprise
 - Le rôle du salarié dans la protection de sa sécurité et celle des tiers
 - La situation particulière des CDD et des intérimaires au regard du risque professionnel
- **Les sources d'information**
 - Les sites à connaître
 - Les documentations et les revues

ATELIER : CONSULTATION DES SITES : INRS, ANACT, RFFST
- **Composition du CHSCT et statut de ses membres**
- **Présentation des autres acteurs de la sécurité sous forme d'atelier : QUI FAIT QUOI – QUI TRAVAILLE AVEC QUI ET... COMMENT ?**
 - Les acteurs de l'entreprise : employeur, salariés, les instances représentatives du personnel, le médecin du travail, l'IPRP...
 - Les acteurs institutionnels : l'inspection du travail, la CNAMTS, les organismes techniques : ANACT, INRS, INVS, AGEPIPH, OPPBTP...
- **Pluralité de CHSCT au sein d'une même entreprise**

JOUR 2 : COMPETENCES DU CHSCT

Préalablement, questionnaire aux stagiaires pour mesurer la connaissance et la conscience du rôle du CHSCT

- **Domaine de compétences**
- **Les informations nécessaires à l'exercice de la mission : qu'il doit recevoir, qu'il peut demander**
- **La BDES**
- **Les consultations obligatoires**

ATELIER : DEROULEMENT D'UNE CONSULTATION OBLIGATOIRE A PARTIR D'UNE SITUATION PRATIQUE

JOUR 3 : ANALYSE DES RISQUES ET ENQUETES

- **Notions de danger et de risques**
 - Principaux risques (chimiques, routiers, psychosociaux...)
 - Grilles et check-lists d'identification des risques

ATELIER : TRAVAUX SUR LA DEFINITION ET L'IMPORTANCE DU RISQUE A PARTIR DE FILMS, DE FICHES TECHNIQUES CHOISIS EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITE DES STAGIAIRES
- **Les situations particulières**
 - Les situations de danger grave et imminent
 - Le droit d'alerte et de retrait
- **Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents**
 - Quand et comment procéder à une enquête ?
 - Constituer une délégation et recueillir les faits
 - S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes

ATELIER : CONSTRUIRE ET EXPLOITER L'ARBRE DES CAUSES

JOUR 4 : FONCTIONNEMENT

- **Principes directeurs**
 - Rappel : Le CHSCT et la personnalité civile
 - L'organisation du CHSCT : Rôle du Président et du Secrétaire, rôle des élus dans le fonctionnement et répartition des missions
 - La rédaction du règlement intérieur
- **Les réunions trimestrielles**
- **Les réunions extraordinaires**

ATELIER : CONSTRUIRE LE DEROULE D'UNE REUNION : CONVOCATION, INSPECTION, DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR ET COMPTE-RENDU

JOUR 5 : LES MOYENS D'ACTION DU CHSCT

- **Présentation des différents moyens d'action**
 - Le crédit d'heures
 - La protection des membres
 - Les moyens matériels

ATELIER : CAS PRATIQUE DE SYNTHESE
- **Gros plan sur le recours à l'expert**